

B99 MATIÈRE NON PRÉVUE AILLEURS DANS LA PRÉSENTE SECTION [8]

B99Z MATIÈRE NON PRÉVUE AILLEURS DANS LA PRÉSENTE SECTION [8]

Note

La présente sous-classe couvre la matière: **[8]**

(a) qui n'est pas prévue mais qui se rattache le plus étroitement à la matière couverte par ces sous-classes, et **[8]**

(b) qui n'est expressément couverte par aucune sous-classe d'une autre section. **[8]**

99/00 Matière non prévue ailleurs dans la présente section [8]